

Département des Relations avec les CNO

Monsieur Nabi CAMARA Président Monsieur Ben Daouda NASSOKO Secrétaire Général Comité National Olympique et Sportif Guinéen

Tokyo, 22 juillet 2021

Participation aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020

Monsieur le Président. Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons été informés de la décision unilatérale communiquée par le Ministre des Sports à votre CNO, en date du 21 juillet 2021, d'« annuler » la participation de votre CNO et des athlètes guinéens aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Nous sommes extrêmement surpris de cette décision de dernière minute et nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un malentendu, puisque, comme vous le savez, toutes les mesures nécessaires ont été prises par le CIO et Tokyo 2020 pour garantir la santé des athlètes et de tous les participants aux Jeux Olympiques, et permettre ainsi à ces Jeux de se dérouler en toute sécurité.

Par conséquent, nous demandons à votre CNO de bien vouloir rassurer sans plus tarder toutes les autorités concernées quant aux mesures mises en place (au travers, notamment, des « Playbooks »), et nous restons naturellement à votre entière disposition s'il y a des points à clarifier.

Nous rappelons également à toutes fins utiles que, conformément à la Charte olympique (règle 27.3), votre CNO (comme tous les autres CNO) est tenu de participer aux Jeux de l'Olympiade en y envoyant des athlètes, et de faire en sorte que les athlètes qui se sont préparés depuis tant d'années puissent prendre part à ces Jeux et ne soient en aucun cas pénalisés. Il s'agit également, dans ces circonstances difficiles plus que jamais, de faire preuve de solidarité au sein du Mouvement olympique et vis-à-vis de tous les autres CNO et athlètes qui participent.

Nous vous demandons donc de bien vouloir réexaminer la situation en toute urgence avec les autorités gouvernementales concernées et de confirmer au plus vite la participation de votre délégation et des athlètes.

Accédez

